



Intitulé du poste	MEMBRE DU POLE MEDICAL D'URGENCE
Groupe	EQUIPE MEDICALE
Modalités de désignation	Désigné par le Directeur Général de la Fonction Publique après avis du Directeur des Concours sur proposition du Médecin Chef du centre de santé du Ministère en charge de la Fonction Publique.
Profil	Être Médecin, Infirmier ou sage-femme diplômés d'Etat en exercice dans un établissement sanitaire public.
Qualités requises	<ul style="list-style-type: none"> - Être intègre et honnête ; - Travailler sous pression ; - Analyser un risque et donner un avis médical en situation d'urgence ; - Être réactif ; - Avoir l'esprit d'équipe ; - Avoir la maîtrise de soi et le sens de l'organisation ; - Avoir une bonne présentation.
Mission	Assurer la couverture médicale sur le site de composition.
Principales activités	<ul style="list-style-type: none"> - Apporter les premières assistances médicales à tous les acteurs du centre de composition en cas de besoin ; - Donner son avis quant à la poursuite des compositions suite à une prise en charge médicale ; - Juger de la nécessité d'une évacuation dans un centre de santé approprié, si cela est nécessaire.
Contraintes particulières	<ul style="list-style-type: none"> - Ne pas être candidat à un concours au titre de l'année en cours ; - Ne pas être sous le coup d'une sanction disciplinaire ou d'une poursuite judiciaire ; - Port obligatoire de la blouse ; - Tous les acteurs recrutés pour l'organisation des concours sont soumis à une charte d'éthique ; - Tous acteurs contrevenants aux dispositions de la charte est passible de sanctions disciplinaires et de poursuites pénales.